



POINT D'APPORT DES DÉCHETS

Merci de veiller au respect de ce site

INTERDICTION

de déposer des déchets et des encombrants à côté des bornes.

Les dépôts sauvages sont punis d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €.

ENCOMBRANTS
collecte gratuite
à domicile
sur rendez-vous au
0801 902 182

4 DÉCHETTERIES
en Grand Villeneuve

Adresses et
horaires en
scannant
ce QR code



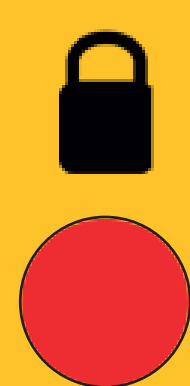
BORNE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES : MODE D'EMPLOI

1 Placez votre badge
sur le lecteur



2 Ouvrez la trappe
déposez vos déchets
(sac de 50 l. max.)

3 Refermez la trappe



Borne pleine
ou en
maintenance



Badge
refusé



Dépôt
autorisé

Visiteurs, pour un dépôt
occasionnel, déposez vos
déchets sans badge en
téléchargeant l'application
EcoPass (scannez le QR code).

*Deposit your waste without an access
card by downloading the EcoPass application.*



**Vous n'avez pas de badge ? La borne ne fonctionne pas ?
Contactez le service Redevance incitative : 05 53 49 22 52**